

Sachdokumentation:

Signatur: DS 2249

Permalink: www.sachdokumentation.ch/bestand/ds/2249



Nutzungsbestimmungen

Dieses elektronische Dokument wird vom Schweizerischen Sozialarchiv zur Verfügung gestellt. Es kann in der angebotenen Form für den Eigengebrauch reproduziert und genutzt werden (private Verwendung, inkl. Lehre und Forschung). Für das Einhalten der urheberrechtlichen Bestimmungen ist der/die Nutzer/in verantwortlich. Jede Verwendung muss mit einem Quellennachweis versehen sein.

Zitierweise für graue Literatur

Elektronische Broschüren und Flugschriften (DS) aus den Dossiers der Sachdokumentation des Sozialarchivs werden gemäss den üblichen Zitierrichtlinien für wissenschaftliche Literatur wenn möglich einzeln zitiert. Es ist jedoch sinnvoll, die verwendeten thematischen Dossiers ebenfalls zu zitieren. Anzugeben sind demnach die Signatur des einzelnen Dokuments sowie das zugehörige Dossier.

RAPPORT SOCIAL

**Ampleur et évolution
de la pauvreté
dans le Canton du Jura**

1	INTRODUCTION	4
2	MÉTHODE	5
3	DONNÉES DISPONIBLES	6
3.1	CONDITIONS DE VIE MATÉRIELLE	
	Chiffres-clés	10
3.1.1	Revenu médian	11
3.1.2	Quotient P80/P20	11
3.1.3	Taux de risque de pauvreté	12
3.1.4	Indicateur de pauvreté	13
3.1.5	Taux de privation matérielle	15
3.1.6	Nombre de pièces par personne / taux de vacance	15
3.1.7	Nuisances au niveau du logement	16
3.1.8	Prix moyen du logement	16
	Mesures et actions existantes	17
3.2	ACTIVITÉ PRODUCTIVE	
	Chiffres-clés	18
3.2.1	Taux d'activité	19
3.2.2	Taux de chômage	20
3.2.3	Taux de chômage de longue durée	21
3.2.4	Taux d'accidents professionnels	21
3.2.5	Satisfaction dans l'activité professionnelle	22
3.2.6	Taux de sous-emploi	22
3.2.7	Niveau de rémunération	23
3.2.8	Conciliation vie familiale – activité professionnelle	23
	Mesures et actions existantes	24
3.3	SANTÉ	
	Chiffres-clés	25
3.3.1	Espérance de vie à la naissance	26
3.3.2	État de santé autoévalué	27
3.3.3	Comportements pouvant influencer la santé	28
3.3.4	Renoncement aux soins	28
	Mesures et actions existantes	28
3.4	EDUCATION ET FORMATION	
	Chiffres-clés	29
3.4.1	Maîtrise des compétences de base (écoliers)	30
3.4.2	Maîtrise des compétences de base (adultes)	30
3.4.3	Taux de diplômés après 25 ans	31
3.4.4	Taux de certification des jeunes	31
3.4.5	Formation continue	32
	Mesures et actions existantes	32
3.5	LOISIRS ET RAPPORTS SOCIAUX	
	Chiffres-clés	33
3.5.1	Intensité de soutien	34
3.5.2	Sentiment de solitude	34
3.5.3	Accès aux loisirs et à la culture	35
3.5.4	Participation à des activités bénévoles	35
	Mesures et actions existantes	35
3.6	SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE ET PHYSIQUE	
	Chiffres-clés	36
3.6.1	Taux d'infractions de violence	37
3.6.2	Sentiment d'insécurité	37
3.6.3	Taux de retraits de droit de garde	37
3.6.4	Taux de ménages endettés	38
3.6.5	Impossibilité de faire face à une dépense inattendue	38
	Mesures et actions existantes	38
3.7	GOVERNANCE ET DROITS FONDAMENTAUX	
	Disponibilité des données	39
	Taux de participation aux votations populaires fédérales	39
	Mesures et actions existantes	39
3.8	ENVIRONNEMENT NATUREL	
	Disponibilité des données	40
	Mesures et actions existantes	40
3.9	QUALITÉ DE VIE AUTOÉVALUÉE	
	Disponibilité des données	41
4	CONCLUSION ET PERSPECTIVES	42

Dans ce document,
les termes relatifs aux
personnes s'appliquent
indifféremment aux
femmes et aux hommes.

INTRODUCTION

En octobre 2010, le Parlement jurassien a accepté la motion n° 959 intitulée « Ampleur et évolution de la pauvreté dans le Canton du Jura. Rapport annuel et plan de mesures ». Il est relevé dans cette intervention que « la pauvreté touche la population aussi bien en Suisse que dans notre canton. Son ampleur, son évolution, ses causes et ses conséquences ne sont que superficiellement répertoriées ». Le Gouvernement s'est rallié à ce constat et il a mandaté ses services afin de réaliser un état des lieux de la pauvreté dans le canton.

Les questions à ce propos sont nombreuses :

Quelle est la proportion de la population qui peut être considérée comme pauvre dans le canton du Jura ? Que signifie être pauvre dans un pays affluent ? Comment le taux de pauvreté évolue-t-il au cours du temps ? Quelles sont les caractéristiques des personnes touchées par la précarité ? Comment le Jura se situe-t-il en comparaison avec les autres cantons ?, etc.

Or, si les questions sont relativement faciles à poser, on se rend rapidement compte que les réponses sont souvent partielles, incomplètes, ambiguës voire inexistantes. Il suffit d'ailleurs de parcourir les différents rapports sociaux établis par d'autres cantons pour prendre la mesure de cette diversité. Les cantons n'utilisent pas les mêmes bases de données, pas les mêmes définitions, pas les mêmes règles de calcul et ne relèvent pas non plus les mêmes indicateurs.

La pauvreté est un phénomène complexe, multidimensionnel, multifactoriel qu'il n'est pas aisé d'opérationnaliser et de décomposer. De plus, il n'existe pas de définition unique de la pauvreté, ni d'ailleurs de méthode éprouvée pour en saisir l'ampleur et pour rendre compte de sa diversité.

La pauvreté est un phénomène complexe, multidimensionnel, multifactoriel qu'il n'est pas aisé d'opérationnaliser et de décomposer. De plus, il n'existe pas de définition unique de la pauvreté, ni d'ailleurs de méthode éprouvée pour en saisir l'ampleur et pour rendre compte de sa diversité. Dès lors, le terme « Rapport social » a été privilégié à celui de « Rapport sur la pauvreté ».

Dans ces conditions, pour un canton avec des moyens limités et une population relativement faible qui ne permet souvent pas de disposer d'échantillons suffisants pour établir des statistiques fiables, la rédaction d'un rapport sur la situation sociale se heurte à de multiples écueils. Ainsi, le présent rapport n'apporte pas de réponses à toutes les questions listées ci-avant mais il s'est donné pour objectif de circonscrire la thématique de la mesure de la pauvreté à l'échelon cantonal et de donner un ancrage méthodologique à cette étude. Il recense également l'essentiel des données actuellement disponibles concernant la pauvreté dans le Jura ainsi que les mesures et activités existantes. Finalement, il met en lumière les lacunes, parfois importantes, qui subsistent et esquisse les pistes envisageables pour permettre, à terme, la création d'un réseau d'indicateurs fiables, pertinents et que l'on peut opérationnaliser avec des ressources limitées.

S'agissant de la structure du rapport, celui-ci se veut clair et concis. A l'inverse d'autres rapports du même type, il fait l'impasse sur certaines observations liées à la structure de la population ou des ménages, ou encore aux prestations sociales délivrées dans le canton du Jura. Lorsque ces éléments peuvent être des facteurs explicatifs pour une ou plusieurs dimensions de la pauvreté dans le canton du Jura, alors ils sont mentionnés en tant que tels.

Ce rapport se concentre sur les éléments statistiques, qu'il s'agira progressivement de combler, nécessaires à la réalisation complète de la motion n° 959. Celle-ci demande en effet de dresser les moyens de lutte contre la pauvreté et d'évaluer l'efficacité de ces mesures. Cette étude sera établie au début de la prochaine législature. D'ici là, le présent rapport brosse déjà un premier tableau des mesures existantes en la matière.

MÉTHODE

Comme indiqué ci-avant, la rédaction d'un rapport sur la situation sociale dans un canton doit reposer sur une base méthodologique forte, qui permet de définir quelles dimensions s'inscrivent dans le périmètre de l'étude, quels domaines en sont exclus et pourquoi. Cette question est abordée en détail dans le cadre du programme national de lutte contre la pauvreté, et en particulier dans le rapport « *Armutsmonitoring für die Schweiz, Konzeptionelle Grundlagen* » publié en mars 2018. Ce rapport présente les différentes options possibles à ce niveau et retient un modèle basé sur le concept des capacités inspiré des travaux d'**Amartya Sen**, lauréat du prix Nobel d'économie en 1998.

Schématiquement, Amartya Sen relève que les possibilités d'épanouissement des individus résultent du jeu entre, d'une part, le potentiel individuel de chacun (situation financière, état de santé, capacités cognitives, etc.) et, d'autre part, les libertés fonctionnelles que permet une société donnée (accès au système de santé ou de formation, accès au marché de l'emploi, protection sociale, participation à la vie politique, etc). Ces deux éléments combinés permettent de délimiter l'ensemble des fonctionnements auxquels chaque individu peut prétendre, et qu'il s'agit de maximiser. ¹

Le rapport en question ci-avant tente d'opérationnaliser ces deux dimensions et de définir des indicateurs qu'il répartit dans sept catégories :

- Finances
- Formation
- Santé
- Intégration et participation à la vie sociale
- Conditions de logement
- Intégration sur le marché de l'emploi
- Intégration politique et culturelle

Les travaux d'Amartya Sen ont également été repris par l'Union européenne qui a publié un rapport d'un groupe d'experts chargé de développer un set d'indicateurs de la qualité de vie en neuf dimensions ² :

1. Conditions de vie matérielles
2. Activité productive
3. Santé
4. Education et formation
5. Loisirs et interactions sociales
6. Sécurité économique et physique
7. Gouvernance et droits fondamentaux
8. Environnement naturel
9. Perception subjective de la qualité de vie

Dans le présent rapport, l'option retenue a été de reprendre cette dernière systématique, dès lors que les travaux d'opérationnalisation sont aboutis et qu'une liste de plusieurs dizaines d'indicateurs a été développée par le groupe d'experts. Sur le fond, on constate que les différentes dimensions ou catégories sont relativement proches les unes des autres et surtout qu'elles confortent l'hypothèse initiale, à savoir que la pauvreté ne peut pas être réduite à de seules considérations financières et qu'il convient d'élargir quelque peu le champ de l'étude.

¹ Office fédéral des assurances sociales OFAS, *Armutsmonitoring für die Schweiz, konzeptionelle Grundlagen*, Berne (2018), en particulier pages 6-7

² Final report of the expert group on quality of life indicators, Luxembourg: Publications Office of the European Union (2017)

DONNÉES DISPONIBLES

Sur la base de ces neuf dimensions de la qualité de vie, l'Union européenne a développé un réseau important d'indicateurs, 17 principaux et environ 70 secondaires, synthétisés dans les tableaux ci-dessous.

Domaines	Sujets	Indicateurs principaux	Indicateurs secondaires
----------	--------	------------------------	-------------------------

DIMENSION 1 : CONDITIONS DE VIE MATÉRIELLES

Revenu		Revenu disponible équivalent médian	Taux de risque de pauvreté
		Inégalité de revenus	Satisfaction par rapport à la situation financière
Consommation	Consommation		Dépenses par personne
	Dépenses obligatoires		Dépenses obligatoires par rapport au total des dépenses
Conditions matérielles	Privation matérielle	Taux de privation matérielle sévère	Impossibilité d'équilibrer son budget
	Conditions de logement		Problèmes structurels au niveau du logement
			Espace dans le lieu de vie
			Satisfaction par rapport à son lieu de vie

DIMENSION 2 : ACTIVITÉ PRODUCTIVE

Activité économique	Quantité de la demande de main d'œuvre	Taux d'activité	Taux de chômage
			Taux de chômage de longue durée
			Personnes vivant dans un ménage avec une intensité de travail très basse
			Travailleurs en situation de sous-emploi
Activité économique	Qualité du marché de l'emploi		Taux de travailleurs pauvre
			Contrats temporaires
			Taux de surqualification
			Taux de surqualification autoévaluée
			Taux d'accidents professionnels
			Personnes annonçant un risque sur leur place de travail
			Personnes annonçant des problèmes liés à leur poste de travail
			Personnes estimant être exposées à des risques pour leur intégrité physique sur leur place de travail
			Personnes estimant être exposées à des risques pour leur intégrité psychique sur leur place de travail
			Nombre d'heures travaillées par semaine
			Semaines de travail supérieures à 48 heures
			Travail selon des horaires atypiques (soirs, nuits, week-end)
			Flexibilité au niveau de l'horaire de travail
			Satisfaction quant au temps de trajet pour se rendre au travail
	Satisfaction quant à l'activité professionnelle		
Inactivité économique	Raison principale de l'inactivité économique		Population inactive par raison d'inactivité
	Travail non rémunéré		Indicateurs en construction

Source : Final report of the expert group on quality of life indicators, Luxembourg: Publications Office of the European Union (2017) – traduction propre

RAPPORT SOCIAL

Domaines	Sujets	Indicateurs principaux	Indicateurs secondaires
----------	--------	------------------------	-------------------------

DIMENSION 3: SANTÉ

Etat de santé général	Espérance de vie	Espérance de vie à la naissance	Années de vie en bonne santé
	Etat de santé	Etat de santé autoévalué	Etat de santé autoévalué
Comportements			Indice de masse corporelle
			Taux de fumeurs réguliers
			Consommation d'alcool problématique
			Pratique d'une activité physique régulière
			Consommation de fruits et légumes
Accès aux soins			Renoncement aux soins

DIMENSION 4: ÉDUCATION ET FORMATION

Compétences	Achèvement d'une formation	Taux de diplôme	Nombre de personnes qui abandonnent leur parcours de formation
	Compétences auto-déclarées		Maîtrise des technologies digitales
	Compétences mesurées		Maîtrise des langues étrangères
			Score moyen de littératie
Formation continue			Participation à des activités de formation continue
Accès à l'éducation			Taux de scolarisation des enfants dès 4 ans

DIMENSION 5: LOISIRS ET INTERACTIONS SOCIALES

Loisirs	Quantité de loisirs	Satisfaction sur son emploi du temps	Non-participation à des activités sportives ou culturelles
	Qualité des loisirs		<i>Indicateurs en construction</i>
	Accès aux loisirs		Obstacles financiers à la participation à des activités de loisirs
Interactions sociales	Relations		Fréquence des activités avec des amis
	Bénévolat		Satisfaction quant aux relations personnelles
	Soutien social	Existence d'une personne de confiance	Participation à des activités bénévoles
	Cohésion sociale		Existence d'une personne pour discuter de problèmes personnels
			Confiance envers les autres
			<i>En construction: autoévaluation du sentiment d'inclusion sociale</i>

DIMENSION 6: SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE ET PHYSIQUE

Sécurité économique	Fortune	Impossibilité de faire face à une dépense inattendue	
	Endettement		Part de la population endettée
	Insécurité de revenu		Personnes employées l'année précédente et ayant recours au chômage
Sécurité physique	Criminalité	Taux d'homicide	
		Perception du vandalisme	
	Sentiment d'insécurité		Proportion des personnes ne se sentant pas en sécurité

Source : Final report of the expert group on quality of life indicators, Luxembourg: Publications Office of the European Union (2017) – traduction propre

RAPPORT SOCIAL

Domaines	Sujets	Indicateurs principaux	Indicateurs secondaires
----------	--------	------------------------	-------------------------

DIMENSION 7: GOUVERNANCE ET DROITS FONDAMENTAUX

Institutions politique	Confiance envers les institutions	Confiance envers le système légal	Confiance envers le système public
	Services publics		Confiance envers la police
Discrimination et égalité des chances	Discrimination		Indicateurs en construction
	Egalités des chances		Différence du taux de chômage des hommes et des femmes
			Ecart de salaire entre hommes et femmes
			Différence du taux de chômage entre suisses et étrangers
	Citoyenneté active		Taux de participation aux votations

DIMENSION 8: ENVIRONNEMENT NATUREL

Pollution		Exposition à la pollution en zone urbaine	Pollution sonore
		Perception de la pollution et des autres problèmes environnementaux	
Accès à des espaces verts			Satisfaction envers les espaces récréatifs
Paysage et environnement bâti			Satisfaction envers son espace de vie

DIMENSION 9: PERCEPTION DE LA QUALITÉ DE VIE

Satisfaction quant à la qualité de vie		Personnes satisfaites de leur qualité de vie	
Affects			Affects négatifs
			Affects positifs
Sens de la vie			Proportion de personnes pensant que la vie vaut la peine d'être vécue

Source : Final report of the expert group on quality of life indicators, Luxembourg: Publications Office of the European Union (2017) – traduction propre

Considérant que le nombre d'indicateurs ci-dessus paraît trop important pour pouvoir conserver une vision d'ensemble, nous avons dressé une grille réduite à moins de 40 indicateurs, représentant presque la totalité des domaines et des sujets, et qui doivent constituer le socle de l'analyse de la pauvreté dans le canton du Jura.

A propos de ces indicateurs, il nous semble impératif que l'on puisse suivre leur évolution dans le temps, comparer les valeurs jurassiennes avec celles des autres cantons ou de la population suisse dans son ensemble, et que l'on puisse les segmenter, en particulier en fonction du genre, de la nationalité, de l'âge et du niveau de formation.

RAPPORT SOCIAL

Le tableau ci-dessous synthétise les indicateurs retenus et donne un aperçu de leur disponibilité.

 l'indicateur est disponible  il ne l'est pas à ce jour  un indicateur connexe a été utilisé.

DIMENSION 1: CONDITIONS DE VIE MATÉRIELLES

N°	Nom de l'indicateur	Disponibilité	Remarque
3.1.1	Revenu médian		
3.1.2	Quotient P80/P20		
3.1.3	Taux de risque de pauvreté		Fiabilité limitée de l'indicateur (cf. Conclusion)
3.1.4	Indicateur de pauvreté		Indicateur approximatif pour le taux de pauvreté
3.1.5	Taux de privation matérielle		
3.1.6	Pièces par personne / taux de vacance		Indicateur à consolider
3.1.7	Nuisances au niveau du logement		
3.1.8	Prix moyen du logement		A terme: «part des dépenses contraintes»

DIMENSION 2: ACTIVITÉ PRODUCTIVE

N°	Nom de l'indicateur	Disponibilité	Remarque
3.2.1	Taux d'activité		
3.2.2	Taux de chômage		
3.2.3	Taux de chômage de longue durée		
3.2.4	Taux d'accidents professionnels		
3.2.5	Satisfaction dans l'activité professionnelle		
3.2.6	Taux de sous-emploi		Donnée indisponible à l'échelon Jura
3.2.7	Niveau de rémunération		
3.2.8	Conciliation vie familiale - activité professionnelle		Indicateur à consolider

DIMENSION 3: SANTÉ

N°	Nom de l'indicateur	Disponibilité	Remarque
3.3.1	Espérance de vie		
3.3.2	Etat de santé autoévalué		
3.3.3	Comportements pouvant influencer la santé		
3.3.4	Renoncement aux soins		Donnée indisponible à l'échelon Jura

DIMENSION 4: ÉDUCATION ET FORMATION

N°	Nom de l'indicateur	Disponibilité	Remarque
3.4.1	Maîtrise des compétences de base (écoliers)		
3.4.2	Maîtrise des compétences de base (adultes)		Pas de donnée disponible à ce jour
3.4.3	Taux de diplôme après 25 ans		
3.4.4	Taux de certification des jeunes		Manque la comparaison intercantonale
3.4.5	Formation continue		Pas de donnée disponible à ce jour

DIMENSION 5: LOISIRS ET RAPPORTS SOCIAUX

N°	Nom de l'indicateur	Disponibilité	Remarque
3.5.1	Intensité de soutien		
3.5.2	Sentiment de solitude		
3.5.3	Accès aux loisirs et à la culture		Donnée indisponible à l'échelon Jura
3.5.4	Participation à des activités bénévoles		Pas de donnée disponible à ce jour

DIMENSION 6: SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE ET PHYSIQUE

N°	Nom de l'indicateur	Disponibilité	Remarque
3.6.1	Taux d'infractions de violence		
3.6.2	Sentiment d'insécurité		Donnée indisponible à l'échelon Jura
3.6.3	Taux de retraits de droit de garde		Pas d'indicateur approchant retenu par l'UE
3.6.4	Taux de ménages endettés		
3.6.5	Impossibilité de faire face à une dépense inattendue		Donnée indisponible à l'échelon Jura

DIMENSION 7: GOUVERNANCE ET DROITS FONDAMENTAUX

N°	Nom de l'indicateur	Disponibilité	Remarque
3.7.1	Confiance envers les institutions publiques		Donnée indisponible à l'échelon Jura
3.7.2	Satisfaction envers l'administration		Donnée indisponible à l'échelon Jura
3.7.3	Participation aux votations populaires		Indicateur approximatif pour la citoyenneté active

DIMENSION 8: ENVIRONNEMENT NATUREL

N°	Nom de l'indicateur	Disponibilité	Remarque
3.8.1	Accès à des espaces verts		Donnée indisponible à l'échelon Jura
3.8.2	Exposition à la pollution		Donnée indisponible à l'échelon Jura

DIMENSION 9: QUALITÉ DE VIE AUTOÉVALUÉE

N°	Nom de l'indicateur	Disponibilité	Remarque
3.9.1	Expérience générale de la vie		Donnée indisponible à l'échelon Jura

Ce tableau constitue la trame du présent rapport, les dimensions constituant les titres de chapitre.

CONDITIONS DE VIE MATÉRIELLE

CHIFFRES-CLÉS

Environ **7%** de la population jurassienne a recours à des prestations d'aide sociale au sens large.

La répartition des revenus dans le Jura est relativement « **égalitaire** »

Le Jura est le canton qui connaît les **loyers les plus bas de Suisse.**

3.1.1 REVENU MÉDIAN

Revenu équivalent net médian des personnes s'acquittant de l'impôt fédéral direct en Suisse (revenu net de l'activité professionnelle, transferts et prestations sociales compris).

Tableau 1

	2000	2005	2010	2011	2012	2013	2014
Population JU		32 267	34 200	35 467	32 133	35 733	36 056
Population CH		35 333	38 400	40 533	40 722	40 867	41 133
Position JU (sur 26)		24 ^e	25 ^e				

Source(s) et indications relatives aux données : Administration fédérale des contributions, 2014.

Revenu équivalent net médian de toutes les personnes payant l'impôt fédéral direct en Suisse.

Coefficients : premier adulte = 1, deuxième adulte = 0.5, enfants = 0.3 chacun.

Comparaison : les données sont disponibles pour tous les cantons de Suisse.

Segmentation : pas de données disponibles quant à la répartition par sexe, âge, nationalité ou autre.

Evolution : les données sont collectées depuis les années 1970.

Données supplémentaires : ne semblent pas nécessaires à ce stade. Reste que la méthode a ses limites : les prestations complémentaires, non fiscalisées, ne sont pas comprises dans ce tableau. Par ailleurs, on ne sait pas si les enfants vivent avec leurs parents ou s'ils sont en logement autonome, par exemple.

Observation(s) : le canton du Jura se situe en 25^e position, à peine devant le Valais. Le revenu médian ne donne cependant pas d'indication directe sur la qualité de vie, laquelle dépend d'autres facteurs et notamment du niveau de prix (logement, assurance-maladie au premier chef) et de l'imposition.

3.1.2 QUOTIENT P80/P20

Ratio entre le revenu imposable du 80^e centile du 20^e centile.

Tableau 2

	2005	2010	2011	2012	2013	2014
Population JU	2,41	2,36	2,5	2,52	2,51	2,52
Population CH	2,56	2,58	2,68	2,69	2,68	2,68
Position JU (sur 26)	8 ^e	4 ^e	7 ^e	8 ^e	7 ^e	7 ^e

Source(s) et indications relatives aux données : Administration fédérale des contributions, 2014.

Comparaison : les données sont disponibles pour tous les cantons de Suisse.

Segmentation : pas de données disponibles quant au sexe, à l'âge, la nationalité ou autre.

Evolution : les données sont collectées depuis les années 1970.

Données supplémentaires : ne semblent pas nécessaires à ce stade.

Observation(s) : le canton du Jura, en 7^e position des cantons suisses, se révèle plutôt « égalitaire » dans la mesure où la personne située à la position 4/5 des plus riches du canton a un revenu à peine 2.5 fois plus élevé que la personne située en position 1/5.

3.1.3 TAUX DE RISQUE DE PAUVRETÉ

Proportion de ménages présentant un revenu disponible équivalent inférieur à 60 % du revenu disponible équivalent de l'ensemble des contribuables âgés de 25 à 64 ans. Ce seuil de risque de pauvreté s'élève pour l'année 2015 à CHF 30'223.—.

Tableau 3

	2013	2014	2015	2016
Population JU	20,80 %	21,31%	21,77%	22,54%
Situation familiale				
contribuables seuls sans enfant	27,53%	28,14%	28,17%	28,69%
contribuables seuls avec enfants	29,08%	28,14%	27,58%	26,36%
contribuables mariés sans enfant	11,66%	12,27%	13,20%	14,93%
contribuables mariés avec enfants	11,13%	11,17%	11,77%	12,56%
Situation professionnelle				
contribuables avec activité professionnelle	13,30%	13,59%	13,84%	14,67%
contribuables sans activité professionnelle	61,66%	61,06%	62,13%	60,05%

Source(s) et indications relatives aux données : Service cantonal des contributions, 2017.

Coefficients : premier adulte = 1, deuxième adulte = 0.5, enfants = 0.3 chacun.

Le revenu disponible a été calculé sur la base des données fiscales, en soustrayant du revenu total net les pensions alimentaires versées, une approximation de la charge pour l'assurance-maladie (4'800 francs par adulte, 1'200 francs par enfant) ainsi que la charge fiscale. A défaut d'information, aucune déduction pour les frais de logement n'a été faite.

Comparaison : il n'existe pas à ce jour de référence unanimement acceptée et utilisée par tous les cantons suisses pour calculer le taux de risque de pauvreté. Dès lors, ces données ne sont pas comparables avec les autres cantons.

Segmentation : segmentation possible en fonction des critères fiscaux, en particulier état civil, la présence ou non d'enfants dans le ménage et l'exercice d'une activité professionnelle.

Evolution : les données ont été récoltées depuis 2011.

Données supplémentaires : les informations contenues dans les bases de données fiscales sont insuffisantes pour établir une indication fiable du risque de pauvreté dans le Jura. Pour effectuer une étude exhaustive, il conviendrait de croiser les données entre les bases de données fiscales et le registre des habitants dans un premier temps pour établir clairement la composition et le revenu des ménages. Puis il faudrait croiser ce registre avec les données de la Caisse de compensation du Jura ainsi que celles du Service de l'action sociale pour obtenir tous les revenus, notamment les prestations complémentaires et l'aide sociale. En dernier lieu, il faudrait encore ajouter les données des personnes de nationalité étrangère qui sont imposées à la source.

Observation(s) : alors que l'échantillon de population porte uniquement sur les personnes en âge de travailler, ce taux de plus de 22% semble élevé. On constate que les ménages monoparentaux sont plus exposés au risque de pauvreté. En revanche, la présence d'enfants ou non dans le ménage ne paraît pas avoir un impact très marqué. Ces chiffres sont donc mentionnés plutôt à titre indicatif, mais il conviendra de procéder à une analyse beaucoup plus fine des données fiscales pour obtenir des enseignements plus fiables dans une version ultérieure du rapport. Pour la possibilité de faire face à une dépense inattendue, voir le chapitre « sécurité économique et physique ».

3.1.4 INDICATEUR DE PAUVRETÉ

Dans le cadre du calcul de la péréquation financière entre les cantons, la Confédération détermine un indicateur de pauvreté. Celui-ci recense approximativement la part de la population bénéficiant d'au moins une prestation d'aide sociale au sens large, à savoir au moins une des prestations suivantes: aide sociale économique, avances sur pensions alimentaires, prestations complémentaires AVS/AI, aide cantonale aux personnes âgées ou invalides (si existant), aide cantonale liée aux besoins en cas de chômage, allocations cantonales de maternité et allocations d'entretien pour familles avec enfants, allocation cantonale de logement.

Tableau 4

	2014	2015	2016
Population JU	6,00	6,40	6,90
Moyenne des cantons	5,40	5,50	5,70
Position JU (sur 26)	18 ^e	19 ^e	20 ^e

Source(s) et indications relatives aux données: Office fédéral de la statistique, 2018.

Comparaison: ce chiffre peut être influencé par le nombre de prestations dans les différents cantons et par les barèmes d'octroi. La comparaison n'est donc pas complètement fiable.

Segmentation: aucune segmentation disponible.

Evolution: l'OFS a modifié les modalités de calcul depuis 2014, raison pour laquelle les données sont indiquées depuis cette date.

Données supplémentaires: une analyse fine des données fiscales permettrait de déterminer précisément le nombre de personne disposant d'un revenu disponible inférieur à un seuil de pauvreté (à déterminer) et de procéder à la segmentation des données, au détriment toutefois de la comparabilité de celles-ci entre les cantons. Une telle étude aurait surtout pour avantage de donner une approximation du taux de non-recours aux prestations sociales qui serait un indicateur intéressant. En effet, dès lors qu'il se base sur le nombre de bénéficiaires de prestations, l'indicateur ARMIN néglige les personnes qui auraient droit à des prestations, mais qui, pour une raison ou une autre, n'y recourent pas.

Observation(s): on peut adjoindre à cet indicateur les taux de recours à l'aide sociale et aux prestations complémentaires qui sont les prestations de comblement les plus importantes et qui sont de ce fait calculées sur la base d'une comparaison entre le revenu effectif des personnes et leurs dépenses reconnues calculées sur la base d'un seuil de pauvreté (calculé toutefois différemment entre l'aide sociale et les prestations complémentaires), cf. tableau ci-après.

Tableau 5

	2014	2015	2016
Taux d'aide sociale			
JU	2,60%	2,80%	3,00%
CH	3,20%	3,20%	3,30%
Position JU (sur 26)			19 ^e
Âge			
0 à 17 ans	26,50%	26,40%	26,10%
18 à 25 ans	12,30%	11,80%	12,20%
26 à 35 ans	15,90%	17,40%	17,20%
36 à 45 ans	17,00%	16,20%	16,10%
46 à 55 ans	17,80%	17,70%	17,90%
56 à 64 ans	10,10%	9,80%	9,90%
Sexe			
Homme	51,60%	51,60%	51,20%
Femme	48,40%	48,40%	48,80%
Nationalité			
Suisse	59,90%	59,80%	58,40%
Etranger	40,10%	40,20%	41,60%
Etat civil			
Célibataire	45,10%	45,20%	46,10%
Marié-e	22,10%	23,80%	24,00%
Séparé-e	14,40%	14,10%	13,60%
Divorcé-e	17,00%	15,60%	15,20%
Veuf-veuve	1,40%	1,30%	1,00%
Formation (25-64 ans)			
Aucune	46,10%	46,20%	45,70%
CFC / matu	45,70%	46,70%	47,40%
Form. Sup. / HES / Uni	8,20%	7,00%	6,90%

Source(s) et indications relatives aux données : Office fédéral de la statistique, 2018.

Tableau 6

	2014	2015	2016
Taux de bénéficiaires PC			
JU		5,40%	5,60%
CH		3,82%	3,82%

Source(s) et indications relatives aux données : Office fédéral de la statistique, 2018.

3.1.5 TAUX DE PRIVATION MATÉRIELLE

Cet indicateur de l'OFS mesure l'incapacité, pour raison financière, des individus ou des ménages à s'offrir des biens de consommation et activités d'usage courant dans la société à un moment donné. Il permet de souligner les inégalités matérielles entre les différents sous-groupes de population observés. La privation matérielle a des incidences sur les chances de participation dans tous les domaines de la vie et entraîne un risque d'exclusion sociale.

Aucune donnée n'est disponible à ce stade pour le Jura (englobé dans l'Espace Mittelland).

Afin d'obtenir des résultats crédibles en la matière, il s'agirait de procéder par sondage afin de définir la proportion de personnes concernées. Cet indicateur est éminemment subjectif et très culturel (comme la pauvreté de manière générale). Il aurait cependant l'intérêt de se concentrer sur les dépenses et non sur les revenus.

3.1.6 NOMBRE DE PIÈCES PAR PERSONNE / TAUX DE VACANCE

A ce jour, on ne possède pas d'indication segmentée concernant le nombre de pièces par personne.

Selon l'OFS on connaît la densité d'utilisation des pièces : 0.6 habitant par pièce en Suisse, 0.54 dans le Jura, avec un taux légèrement plus élevé pour les étrangers.

Le Jura est en seconde place, à savoir qu'il figure parmi les cantons ayant la plus faible densité d'utilisation des pièces.

A défaut de l'indicateur idéal, on estime cohérent d'utiliser le taux de vacance, donnant une idée de la possibilité laissée à chaque Jurassien d'opérer un choix en fonction de ses propres besoins.

Tableau 7

	2014	2015	2016	2017
Jura				
Logements vacants	832	866	778	861
Logements total	36 948	36 886	37 171	37 688
Taux de vacance	2,25%	2,35%	2,09%	2,28%
Suisse				
Logements vacants	46 053	51 082	56 518	64 274
Logements total	4 234 906	4 289 428	4 351 846	4 420 829
Taux de vacance	1,09%	1,19%	1,30%	1,45%
Position JU (sur 26)	1 ^{er}	1 ^{er}	4 ^e	4 ^e

Source(s) et indications relatives aux données : Service de l'économie et de l'emploi, office du logement, juillet 2018.

Comparaison : les données sont disponibles pour tous les cantons de Suisse.

Segmentation : pas de données disponibles (non pertinent).

Evolution : données récoltées annuellement.

Données supplémentaires : l'idéal serait d'obtenir une statistique segmentée concernant le nombre de pièces par personne.

Observations(s) : le canton du Jura se situe en 4^e position, il figure ainsi parmi les cantons ayant le plus haut taux de vacance.

3.1.7 NUISANCES AU NIVEAU DU LOGEMENT

Taux de personnes qui sont exposées à au moins une nuisance à la maison (indice mixte avec 10 types de nuisances dont le bruit du trafic routier et les antennes-relais pour téléphones portables).

Tableau 8

		2012
Population CH		43,80%
Population JU		37,70%
Âge	15-34 ans	45,50%
	35-49 ans	32,50%
	50-64 ans	33,80%
	65 et plus	37,50%
Nationalité	Suisses	37,20%
	Etrangers	40,30%
	Hommes	35,70%
	Femmes	39,50%
Formation	Scolarité obligatoire	30,10%
	Degré secondaire II	40,30%
	Degré tertiaire	43,00%

Source(s) et indications relatives aux données : OBSAN 2012.

Comparaison : les données d'un indicateur approchant sont disponibles pour 19 cantons de Suisse.

Segmentation : toutes les données sont disponibles.

Evolution : depuis 2002.

Données supplémentaires : le canton du Jura a demandé expressément une densification des données auprès de l'Observatoire suisse de la santé (OBSAN) pour l'année 2012. Une telle expérience devrait être reconduite au minimum tous les 5 à 10 ans.

Observation(s) : le canton du Jura se situe en 3^e position, il figure ainsi parmi les cantons ayant le moins de nuisances (notamment sonores) dans le domaine du logement. Les jeunes, les retraités, les étrangers ainsi que les femmes figurent parmi les moins bien lotis. De manière surprenante, l'élévation du niveau socioprofessionnel conduit à une augmentation des nuisances sonores perçues, contrairement à la logique et à l'évolution constatée au plan national.

Vu la petite taille du canton du Jura, toutes les statistiques fondées sur l'OBSAN sont sujettes à d'importants intervalles de confiance. Seules les valeurs brutes sont indiquées dans les tableaux.

3.1.8 PRIX MOYEN DU LOGEMENT

Cet indicateur ne figure pas dans le modèle européen mais il semble intéressant de l'inclure en tant qu'élément complémentaire au précédent afin de mesurer l'accessibilité générale au logement.

Tableau 9

Loyer moyen (en francs)	2016
Suisse	1 322
Jura	905
Position JU (sur 26)	1 ^{er}

Source(s) et indications relatives aux données : OFS 2018

Comparaison : tous les cantons sont représentés.

Segmentation : la segmentation par type de logement (location / propriété), par nationalité ou autres n'existe plus que pour de grands ensembles de Suisse, ce qui n'est pas pertinent pour le Jura.

Evolution : actualisation régulière de cet indicateur par l'OFS.

Données supplémentaires : une densification pourrait être utile en la matière, non seulement de manière à segmenter l'analyse mais également de façon à connaître par exemple la part de revenu consacrée au logement par exemple.

Observation(s) : le canton du Jura se situe en 1^{re} position, il est ainsi le canton de Suisse dans lequel les loyers moyens sont les plus faibles (905.– / mois en 2016). Cette observation est probablement à mettre en lien avec les précédentes en matière de nuisances et de taux de vacance. De manière générale, cet indicateur devrait à terme être remplacé par un indicateur permettant de déterminer quelle proportion du budget des ménages est affectée à des dépenses obligatoires (en particulier logement, assurance-maladie, impôts).

- MESURES ET ACTIONS EXISTANTES -

- **Renforcement des subsides d'assurance-maladie :** dès 2019, le contre-projet à l'initiative PC Familles entrera en vigueur, permettant un allègement des charges de santé pour les familles à faible revenu qui exercent une activité professionnelle.
- **Salaire minimum :** l'introduction du salaire minimum cantonal entre certainement dans le cadre des mesures permettant d'améliorer certains des indicateurs de ce chapitre.
- **Reconnaissance des appartements protégés dans le cadre des prestations complémentaires :** depuis le 1^{er} janvier 2017, les personnes âgées n'ayant pas le minimum vital au sens des PC se voient attribuer un plafond cantonal plus élevé que les normes fédérales en matière de loyer si elles résident dans un appartement protégé reconnu.
- **Déductions sociales en matière fiscale :** en matière fiscale, les autorités cantonales ne sont pas complètement libres de leurs choix et doivent respecter le droit supérieur. Seule la création de déductions sociales est possible. A ce titre, signalons que le canton du Jura connaît une déduction pour petits rentiers ainsi qu'une déduction pour instruction hors canton (étudiant) que d'autres cantons ne connaissent pas.

ACTIVITÉ PRODUCTIVE

CHIFFRES-CLÉS

77% des Jurassiens
sont actifs sur le marché
du travail

Le taux de satisfaction au
travail des Jurassiens
est **en augmentation**

Le salaire médian jurassien
est **inférieur de 13.3%**
au salaire médian suisse

3.2.1 TAUX D'ACTIVITÉ

L'Office fédéral de la statistique OFS publie en ligne, sur son atlas, des données récentes relatives au taux d'activité net (part des personnes actives de 15 à 64 ans dans la population du même âge, en %) qui est en 2016 de 77.3% pour le Jura et de 81.3% pour la Suisse.

Ces données ne sont pas segmentées, aussi y ajouterons-nous les données de l'enquête suisse de la population active. Moins récentes, ces données sont en revanche segmentées (même si le taux d'activité y est malheureusement calculé selon d'autres bases) :

Tableau 10 – Taux d'activité brut

Proportion des personnes de plus de 15 ans avec un statut de personne active (sont exclues les personnes en formation, au foyer, rentières ou inactives non chômeuses).

		2015
Population JU		60,90%
Population CH		66,40%
Position JU (sur 26)		25 ^e
Âge	15-24 ans	56,40%
	25-44 ans	89,00%
	45-64 ans	77,50%
	65 ans et plus	4,80%
Nationalité	Suisses	59,10%
	Etrangers	64,20%
Sexe	Hommes	65,70%
	Femmes	56,20%
Formation	Secondaire I	38,00%
	Secondaire II	69,20%
	Tertiaire	79,40%

Source(s) et indications relatives aux données : OFS, ESPA 2015

Comparaison : tous les cantons sont représentés.

Segmentation : nous pouvons segmenter les données en fonction du sexe, de la classe d'âge, de la nationalité ainsi que du niveau de formation.

Evolution : pas d'information.

Données supplémentaires : ces données sont suffisantes.

Observation(s) : le canton du Jura se situe en 25^e position, avec un taux d'activité inférieur à la grande majorité des autres cantons suisses. Les étrangers y ont un taux d'activité supérieur aux suisses. Les hommes ainsi que les personnes ayant un niveau de formation élevé ont un taux tendanciellement supérieur à la moyenne cantonale.

Information complémentaire

Dans une étude publiée en octobre 2017 (F. Giudici & R. Schumacher, 2017), *Le travail des mères en Suisse : évolution et déterminants individuels. Social Change in Switzerland N° 10*, on apprend que le Jura est le canton dans lequel la part de mères actives occupées est la plus importante de Suisse, avec un taux de 73% (mères vivant en couple avec au moins un enfant de 0 à 3 ans).

3.2.2 TAUX DE CHÔMAGE

Nombre de chômeurs inscrits divisé par le nombre de personnes actives, en moyenne annuelle.

Tableau 11

		2015	2016	2017
Population JU		4,0%	4,6%	4,6%
Population CH		3,2%	3,3%	3,2%
Position JU (sur 26)		23 ^e	23 ^e	24 ^e
Âge	15-24 ans	4,8%	5,6%	5,1%
	25-49 ans	4,1%	4,7%	4,7%
	50 ans et plus	3,5%	4,0%	4,2%
Nationalité	Suisses	3,1%	3,5%	3,7%
	Etrangers	9,4%	10,6%	9,9%
Sexe	Hommes	4,2%	4,8%	4,7%
	Femmes	3,8%	4,5%	4,5%

Source(s) et indications relatives aux données : SECO / Service de l'économie et de l'emploi, 2018

Comparaison : tous les cantons sont représentés.

Segmentation : nous pouvons segmenter les données en fonction du sexe, de la classe d'âge, de la nationalité ainsi que du niveau de formation.

Evolution : données réactualisées régulièrement.

Données supplémentaires : ces données sont suffisantes.

Observation(s) : le canton du Jura se situe en 24^e position, avec un taux de chômage supérieur à la grande majorité des autres cantons suisses. Les étrangers y ont un taux de chômage important (près de 10%), supérieur aux suisses. La différence entre femmes et hommes est ténue.

Remarque importante de la part du Service de l'économie et de l'emploi : dans le Jura, les chômeurs en fin de droit ou sans droit à l'assurance-chômage sont activement suivis par l'ORP, en particulier lorsqu'ils dépendent de l'aide sociale. Cela explique en partie pourquoi le Jura connaît, statistiquement, un taux de chômage et une part de chômeurs de longue durée relativement plus élevés que la moyenne suisse. Il faut tenir compte de ce phénomène pour interpréter les statistiques.

3.2.3 TAUX DE CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE

Proportion de personnes en recherche d'emploi depuis plus d'une année parmi les chômeurs.

Tableau 12

		2015	2016	2017
Population JU		21,9%	23,3%	26,3%
Population CH		15,2%	16,1%	16,3%
Position JU (sur 26)		25 ^e	26 ^e	26 ^e
Âge	15-24 ans	2,4%	4,7%	5,7%
	25-49 ans	21,4%	21,8%	24,6%
	50 ans et plus	35,0%	37,9%	40,9%
Nationalité	Suisses	21,4%	22,0%	23,9%
	Etrangers	22,9%	25,5%	31,3%
Sexe	Hommes	21,5%	23,9%	27,5%
	Femmes	22,5%	22,5%	24,7%

Source(s) et indications relatives aux données : SECO / Service de l'économie et de l'emploi, 2018

Comparaison : tous les cantons sont représentés.

Segmentation : possible.

Evolution : données réactualisées chaque mois.

Données supplémentaires : ces données sont suffisantes.

Observation(s) : le canton du Jura se situe en dernière position, c'est le canton dans lequel la proportion de chômeurs de longue durée est la plus importante : 26 % des chômeurs le sont depuis plus d'une année. Voir également la remarque importante au point précédent.

3.2.4 TAUX D'ACCIDENTS PROFESSIONNELS

Risque d'accident professionnel (taux de sinistralité)

Tableau 13

	2015
Population JU	0,077%
Population CH	0,063%
Position JU (sur 26)	17 ^e

Source(s) et indications relatives aux données : Unfallstatistik.ch (SUVA)

Comparaison : tous les cantons sont représentés.

Segmentation : aucune donnée.

Evolution : données actualisée chaque année.

Données supplémentaires : ces données sont suffisantes.

Observation(s) : dans l'idéal, un indicateur sur les maladies professionnelles serait certainement plus pertinent mais les sources manquent.

3.2.5 SATISFACTION DANS L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes se disant satisfaites au travail.

Tableau 14

		2002	2007	2012
Population CH		84,60%	87,30%	88,30%
Population JU		77,70%	87,30%	88,00%
Âge	15-34 ans			92,80%
	35-49 ans			86,70%
	50-64 ans			84,00%
	65 et plus			-
Nationalité	Suisses			
	Etrangers			
Sexe	Hommes	77,40%	85,60%	84,20%
	Femmes	78,10%	89,60%	92,30%
Formation	Scolarité obligatoire			81,00%
	Degré secondaire II			87,80%
	Degré tertiaire			93,30%

Source(s) et indications relatives aux données : OBSAN.

Comparaison : les données sont disponibles pour 19 cantons de Suisse.

Segmentation : pour 2012, nous pouvons segmenter les données en fonction du sexe, de la classe d'âge ainsi que du niveau de formation. La distinction entre suisses et étrangers n'est pas disponible.

Evolution : depuis 2002 pour le critère global non segmenté, sauf la distinction hommes-femmes.

Données supplémentaires : le canton du Jura a demandé expressément une densification des données auprès de l'Observatoire suisse de la santé (OBSAN) pour l'année 2012. Une telle expérience devrait être reconduite au minimum tous les 5 à 10 ans.

Observation(s) : le canton du Jura connaît un taux de satisfaction au travail proche de la moyenne suisse, laquelle est de 88.30%. La satisfaction tend à augmenter entre 2002 et 2012. Si le taux de satisfaction décroît avec l'âge, il croît à mesure qu'augmente le niveau de formation. Les femmes sont davantage satisfaites de leur activité professionnelle que les hommes.

3.2.6 TAUX DE SOUS-EMPLOI

On ne possède aucune donnée pour le Jura par rapport au « sous-emploi », c'est-à-dire à l'occupation d'un travail à un taux inférieur à celui souhaité / nécessaire.

3.2.7 NIVEAU DE RÉMUNÉRATION

Tableau 15

Salaire brut médian (en francs)	2014
Suisse	6 189
Jura	5 365
Âge	
20 à 29 ans	4 724
30 à 39 ans	5 435
40 à 49 ans	5 622
50 à 64/65 ans	5 765
Sexe	
Homme	5 732
Femme	4 658
Nationalité	
Suisse	5 674
Etranger	4 968
Formation	
Haute école universitaire (UNI, EPF)	7 977
Haute école spécialisée (HES), HEP	7 266
Form. prof. supérieure, écoles sup.	7 245
Brevet d'enseignement	5 462
Maturité	5 417
Apprentissage complet (CFC)	5 469
Formation acquise en entreprise	4 673
Sans formation prof. complète	4 441

Source(s) et indications relatives aux données : Stat.jura.ch

Comparaison : les données sont disponibles pour le canton du Jura.

Segmentation : possible.

Données supplémentaires : les données de l'enquête sur la structure des salaires de l'OFS (ESS) offrent de nombreux détails. Les données 2014 sont actuellement les plus récentes possibles. Les données de l'enquête 2016, que le Jura a densifiées, seront livrées vers fin 2018.

Observations(s) : outre la différence entre le Jura et la médiane suisse, compréhensible au vu du tissu économique local, on observe au sein de la région jurassienne des différences marquées entre les sexes, les nationalités et le niveau de formation.

3.2.8 CONCILIATION VIE FAMILIALE – ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

On ne possède pas d'indicateur pertinent à ce propos. Il s'agirait idéalement de procéder par une analyse qualitative fondée sur des sondages.

Une alternative consisterait éventuellement à s'orienter sur les horaires atypiques, considérant que le travail de nuit et du dimanche empiète globalement sur les activités familiales, sociales et culturelles.

On sait cependant que ces mêmes horaires peuvent répondre aux souhaits de certaines catégories particulières (étudiant-e-s par exemple).

L'étude des places disponibles en institution d'accueil de l'enfance et les temps d'attente pour obtenir une place pourraient également apporter un éclairage (bien que partiel) à cet indicateur manquant.

- MESURES ET ACTIONS EXISTANTES -

- **Préférence indigène light (obligation d'annoncer les postes aux offices régionaux de placement (ORP))**: cette mesure est appliquée depuis le 1^{er} juillet 2018 en Suisse et dans le Jura. Elle vise à limiter l'immigration par l'intégration professionnelle prioritaire des demandeurs d'emploi indigènes. L'introduction de ce dispositif est graduelle.
- **Collaboration opérationnelle entre les ORP et les services sociaux régionaux (SSR)**: un projet consistant à préciser par convention les modalités de collaboration est actuellement mené dans l'optique d'un soutien optimal des demandeurs d'emploi financièrement dépendants de l'aide sociale. Fin 2018, le projet se situe au début de la phase de mise en œuvre et il pourrait être étendu à d'autres acteurs, notamment l'office de l'assurance invalidité et l'association jurassienne d'accueil des migrants.
- **Mentorat**: depuis 2018, les personnes au bénéfice de l'aide sociale peuvent bénéficier d'un accompagnement par une personne bénévole dans leurs démarches de recherche de formation ou d'emploi, ceci dans le cadre des mesures d'insertion du Service de l'action sociale.
- **Institutions d'accueil de l'enfance**: une nouvelle planification est en cours de réalisation. A ce jour cependant, on peut d'ores et déjà relever un taux élevé de satisfaction des besoins en matière de places de crèches. Au cours des dernières dix années, la capacité d'accueil a été doublée dans le canton du Jura.

SANTÉ

CHIFFRES-CLÉS

En moyenne,
les Jurassiens vivent
82.06 ans

77.1% des Jurassiens
s'estiment en bonne ou
très bonne santé

7.7% des Jurassiens
ont une consommation
d'alcool à risque et
26.1% sont fumeurs.

3.3.1 ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE

Moyenne des âges de décès en années.

Tableau 16

	1990	2000	2010	2011	2012	2013	2014	
Population JU	76,49	79,19	81,27	81,55	81,87	82,06	82,06	
Population CH	77,44	79,55	82,11	82,29	82,44	82,55	82,74	
Position JU (sur 26)	23 ^e	20 ^e	24 ^e	23 ^e	22 ^e	21 ^e	23 ^e	
Sexe	Hommes	72,50	75,65	78,56	78,70	79,14	79,25	79,36
	Femmes	80,62	82,72	83,91	84,33	84,52	84,82	84,68
	Ecart hommes-femmes	8,12	7,07	5,35	5,63	5,38	5,57	5,32

Source(s) et indications relatives aux données : OBSAN. Intervalles de confiance importants.

Comparaison : les données sont disponibles pour tous les cantons de Suisse.

Segmentation : pas de données disponibles à part la distinction hommes-femmes.

Evolution : depuis 1990.

Données supplémentaires : il serait utile de connaître la différence de l'espérance de vie en tous les cas entre les Suisses et les étrangers, d'une part, et en lien avec le niveau socio-professionnel.

Observation(s) : le canton du Jura se situe depuis près de 30 ans en mauvaise position par rapport aux autres cantons de Suisse. En 2014, le Jura fait à peine mieux que Neuchâtel, Bâle-Ville et Appenzell-Rhodes Intérieures.

3.3.2 ÉTAT DE SANTÉ AUTOÉVALUÉ

Proportion de personnes disant avoir un bon ou un très bon état de santé.

Tableau 17

		1992	1997	2002	2007	2012
Population JU		82,8%	80,2%	83,5%	82,6%	77,1%
Population CH		84,6%	83,2%	85,8%	86,7%	82,8%
Position JU (sur 26)				24 ^e	25 ^e	24 ^e
Âge	15-34 ans					87,6%
	35-49 ans					87,0%
	50-64 ans					74,0%
	65 ans et plus					55,1%
Nationalité	Suisses					77,6%
	Etrangers					73,6%
Sexe	Hommes	81,2%	82,4%	86,0%	84,0%	78,0%
	Femmes	84,2%	78,3%	81,1%	81,3%	76,0%
Formation	Scolarité obligatoire					64,5%
	Degré secondaire II					80,5%
	Degré tertiaire					87,5%

Source(s) et indications relatives aux données : OBSAN. L'intervalle de confiance est relativement large, jusqu'à +/- 13% pour les données relatives aux étrangers par exemple.

Comparaison : les données sont disponibles pour tous les cantons de Suisse.

Segmentation : pour 2012, nous pouvons segmenter les données en fonction du sexe, de la classe d'âge, de la nationalité ainsi que du niveau de formation. Des données sont également disponibles en lien avec le degré d'urbanisation et le revenu d'équivalence du ménage. Toutefois, plus les cohortes sont petites, plus les intervalles de confiance sont importants.

Evolution : depuis 1992.

Données supplémentaires : le canton du Jura a demandé expressément une densification des données auprès de l'Observatoire suisse de la santé (OBSAN) pour l'année 2012. Une telle expérience devrait être reconduite au minimum tous les 5 à 10 ans.

Observation(s) : le canton du Jura se situe depuis près de 30 ans en mauvaise position par rapport à la moyenne suisse et l'écart se creuse. En toute logique, les plus jeunes se disent en meilleure santé que les plus âgés. L'écart entre suisses et étrangers n'est pas très important. Il l'est en revanche entre les niveaux socio-professionnels.

3.3.3 COMPORTEMENTS POUVANT INFLUENCER LA SANTÉ

Alimentation : proportion de la population qui dit consommer 5 fruits et légumes par jour.

Activités physiques : proportion de la population qui se dit régulièrement active (au moins 150 minutes d'activités physiques modérées 2 fois par semaine ou 30 minutes d'activités physiques modérées 5 fois par semaine).

Fumée : proportion de la population qui dit fumer régulièrement au moins 1 cigarette par jour.

Alcool : proportion de la population dont la consommation d'alcool représente un risque moyen à élevé (plus de 20 grammes par jour chez les femmes, 40 grammes chez les hommes, un verre d'alcool correspondant à environ 10 à 12 grammes).

Tableau 18

	Alimentation	Act. physiques	Fumée	Alcool
Population JU	21,88%	61,37%	26,14%	7,71%
Population CH	19,16%	72,46%	22,81%	4,82%

Source(s) et indications relatives aux données : OBSAN.

Comparaison : les données sont disponibles pour 19 cantons de Suisse.

Segmentation : pour 2012, nous pouvons segmenter les données pour l'alimentation, les activités physiques et l'alcool.

Evolution : données disponibles depuis 2002 pour le Jura.

Données supplémentaires : le canton du Jura a demandé expressément une densification des données auprès de l'Observatoire suisse de la santé (OBSAN) pour l'année 2012. Une telle expérience devrait être reconduite au minimum tous les 5 à 10 ans.

Observation(s) : les Jurassiens s'alimentent tendanciellement mieux que la moyenne suisse. En revanche, ils sont moins actifs, fument et boivent davantage d'alcool que les autres habitants du pays.

3.3.4 RENONCEMENT AUX SOINS

Les données ne sont pas disponibles pour cet élément.

- MESURES ET ACTIONS EXISTANTES -

- La **Fondation O2**, centre de compétence en gestion de projets dans les domaines de la prévention, la promotion de la santé et le développement durable, mène des programmes à l'attention de la population jurassienne dans les domaines suivants :

Promotion d'une alimentation équilibrée et lutte contre la sédentarité (programme alimentation et activité physique)

Promotion de la santé mentale

Prévention du tabagisme et de la consommation d'alcool

Protection de la jeunesse par rapport aux addictions dans les fêtes

ÉDUCATION ET FORMATION

CHIFFRES-CLÉS

Les résultats des écoliers jurassiens au test PISA sont **dans la moyenne suisse**

30.9% des Jurassiens de plus de 25 ans n'ont pas de formation professionnelle

93.7% des moins de 25 ans ont un diplôme secondaire II ou tertiaire

3.4.1 MAÎTRISE DES COMPÉTENCES DE BASE (ÉCOLIERS)

Scores obtenus par les élèves lors des tests PISA (moyenne des branches mathématiques, sciences et lecture).

Tableau 19

	2012
Population CH	517
Population JU	509
Autochtones	533
Allochtones	484
Faible statut socioculturel (quartile inférieur)	509
Statut socioculturel élevé (quartile supérieur)	524

Source(s) et indications relatives aux données : Etude PISA 2012 (pisa.educa.ch).

Comparaison : les données sont disponibles pour 11 cantons de Suisse.

Segmentation : la segmentation porte exclusivement sur l'origine (autochtones / allochtones), la langue d'origine (francophones et non francophones), le sexe et le statut socioculturel des écoliers en 11^e Harmos.

Evolution : l'étude PISA n'autorise guère d'études dynamiques dans le temps.

Données supplémentaires : en 2015, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique n'a pas publié les résultats du test, mettant en cause la méthodologie utilisée. Des tests à l'échelle nationale visant à vérifier l'atteinte des compétences fondamentales des élèves de la scolarité obligatoire sont en phase de réalisation. Des indicateurs cantonaux seront disponibles dans la prochaine décennie.

Observation(s) : les différences liées à l'origine (autochtones / allochtones) ainsi qu'à la langue (francophones / non francophones) sont sensiblement plus importantes dans le Jura que dans les autres cantons, les élèves autochtones et francophones présentant de meilleurs résultats. En revanche c'est dans le Jura que, par rapport aux autres cantons disponibles, la différence liée au niveau socioculturel est la plus ténue.

3.4.2 MAÎTRISE DES COMPÉTENCES DE BASE (ADULTES)

Les données ne sont pas disponibles pour cet élément. Toutefois, le recensement actuel des besoins en matière de renforcement des compétences de base, en cours dans tous les cantons de Suisse, pourrait livrer des enseignements utiles dès 2019 ou 2020.

3.4.3 TAUX DE DIPLÔMES APRÈS 25 ANS

Taux de personnes de plus de 25 ans au bénéfice d'une formation secondaire II ou tertiaire.

Tableau 20

	2013	2015	2016
Population JU	67,9%	68,7%	69,1%
Population CH	77,9%	78,9%	79,1%
Position JU (sur 26)	25 ^e	26 ^e	26 ^e

Source(s) et indications relatives aux données : OFS, relevé structurel, 2016

Comparaison : les données sont disponibles pour tous les cantons de Suisse.

Segmentation : aucune donnée disponible.

Evolution : le relevé structurel est effectué chaque année depuis 2010.

Données supplémentaires : il serait possible d'obtenir des données segmentées si l'on demande à l'OFS une densification ou un cumul des résultats sur 3 à 5 ans.

Observation(s) : le Jura est mal classé au niveau du taux de diplômes après 25 ans, mais est en revanche bien positionné si l'on ne prend en considération que le taux de personnes au bénéfice d'une formation secondaire II. En effet le tissu économique du canton du Jura est avant tout industriel et beaucoup de postes de travail sont pourvus par des titulaires de certificats de niveau secondaire II.

Pour les prochaines années, il serait plus pertinent de comparer les chiffres sur la population active et non sur la population en général. Par ailleurs il serait utile de mieux comprendre l'ampleur de l'exode des Jurassiens diplômés vers d'autres cantons.

3.4.4 TAUX DE CERTIFICATION DES JEUNES

Taux net moyen sur 3 ans (2015 : taux moyen 2014-2016) jusqu'à l'âge de 25 ans, en pourcent de la population de référence d'âge correspondant.

Tableau 21

	2015	2016
Population JU	93,4%	93,7%
Population CH	91,1%	91,3%
Position JU (sur 26)	12 ^e	10 ^e

Source(s) et indications relatives aux données : OFS, Analyses longitudinales dans le domaine de la formation, 2018

Comparaison : les données sont disponibles pour tous les cantons de Suisse.

Segmentation : aucune donnée disponible.

Evolution : le relevé structurel est effectué chaque année depuis 2015.

Données supplémentaires : sur demande spécifique à l'OFS.

Observation(s) : le Jura est légèrement au-dessus de la moyenne suisse s'agissant du taux de certification des jeunes.

3.4.5 FORMATION CONTINUE

Peu de données sont disponibles pour cet élément. L'évolution du nombre de personnes inscrites aux différents cours proposés par les prestataires dans le Jura montre une évolution constante.

Pour AvenirFormation, le nombre de participants a connu l'évolution suivante :

2003	1'212 participants
2008	1'692 participants
2013	1'887 participants
2015	2'422 participants
2017	2'554 participants

Cette évolution est particulièrement sensible dans les formations qui mènent à une certification reconnue du type Brevet fédéral ou Certificat. Elle touche malheureusement peu les personnes peu formées ou socialement défavorisées. A noter également que les cours de français proposés au public migrant dans le cadre du programme COMUNICA ont enregistré, en 2017, 597 inscriptions (520 en 2013).

Dès 2019, les données fiscales devraient permettre de développer un indicateur approximatif à ce propos.

- MESURES ET ACTIONS EXISTANTES -

- **« Mon app' »** : le canton du Jura a mis sur pied l'application « Mon app' » qui offre un appui aux entreprises désireuses d'engager des apprenti-e-s et qui facilite la mise en relation des entreprises avec les candidat-e-s à un apprentissage.
- **« Simplement mieux ! »** : depuis 2018, les cantons et la Confédération conduisent un projet-pilote dans le domaine des compétences de base devant permettre d'identifier les personnes ayant des manques en la matière (langue, calcul, techniques de l'information et de la communication). Il s'agit d'améliorer les processus de dépistage et d'offrir des cours à bas seuil dans tous les cantons. Le Jura participe activement à ce projet.
- **« Simplement mieux au travail »** : par ailleurs, les entreprises qui proposent des formations dans le domaine des compétences de base peuvent d'ores et déjà obtenir un soutien financier de la part du SEFRI.
- **Meilleure articulation entre les mesures de formation continue et les procédures de qualification des adultes** : des efforts en matière de formation continue doivent amener à une meilleure qualification des adultes, notamment dans le prolongement du programme de développement des compétences de base.
- **Pour l'ensemble des élèves**, des mesures sont mises en œuvre en matière de compétences de base pour écoliers, telles que des leçons dédiées dans les cours d'EGS, des possibilités de stage en entreprise durant la scolarité et un suivi assuré par les conseillers en orientation.
- **Concernant les élèves allochtones et/ou non francophones, les dispositions suivantes sont prises** : dans les écoles accueillant une population importante d'allophones, mise en place d'une structure d'accueil destinée à renforcer l'apprentissage du français. Dans les autres écoles, un accompagnement individuel est dispensé par des leçons d'appui.
- **Par ailleurs, les élèves bénéficiant de mesures de soutien** ne sont pas intégrés dans le processus de tests, conformément aux dispositions édictées par PISA. C'est cependant une population qui doit faire l'objet d'une attention particulière et d'une prise en charge pédagogique soutenue. Ainsi un concept de pédagogie spécialisée est en cours de mise en œuvre par la rédaction d'une ordonnance concernant l'enseignement spécialisé.

LOISIRS ET RAPPORTS SOCIAUX

CHIFFRES-CLÉS

86.2% des Jurassiens
bénéficient d'un bon soutien
de leur entourage

Pourtant,
49.1% d'entre eux
font face à la solitude

Aucun indicateur n'est
disponible pour quantifier
l'accès aux loisirs et
les activités bénévoles

3.5.1 INTENSITÉ DE SOUTIEN

Proportion de la population déclarant bénéficier d'un soutien moyen à fort de la part de son entourage.

Tableau 22

	2012
Population JU	86,18%
Population CH	87,85%
Position JU (sur 19)	17 ^e
Hommes	89,97%
Femmes	82,85%

Source(s) et indications relatives aux données : OBSAN, 2012.

Comparaison : les données sont disponibles pour 19 cantons de Suisse.

Segmentation : aucune donnée disponible à part le sexe.

Evolution : les données pour cet indicateur n'existent qu'en 2012.

Données supplémentaires : il s'agira de trouver un indicateur pour remplacer celui-ci à l'avenir.

Observation(s) : le Jura se situe en mauvaise position par rapport aux autres cantons suisses.

3.5.2 SENTIMENT DE SOLITUDE

Proportion de personnes ayant des sentiments de solitude (se sentent seules parfois, assez souvent ou très souvent).

Tableau 23

		1997	2002	2007	2012
Population CH		35,60%	29,80%	30,30%	36,10%
Population JU		39,70%	31,80%	33,40%	49,10%
Âge	15-34 ans				47,70%
	35-49 ans				55,60%
	50-64 ans				41,10%
	> 65 ans				50,70%
Sexe	Hommes	29,80%	23,80%	32,40%	40,60%
	Femmes	47,80%	39,20%	34,30%	56,50%
Nationalité	Suisses				47,20%
	Etrangers				62,10%
Formation	Scolarité obligatoire				52,20%
	Degré secondaire II				49,20%
	Degré tertiaire				44,60%

Source(s) et indications relatives aux données : OBSAN, 2012.

Comparaison : les données détaillées sont exclusivement disponibles pour le canton du Jura.

Segmentation : pour 2012, nous pouvons segmenter les données en fonction du sexe, de la classe d'âge, de la nationalité ainsi que du niveau de formation.

Evolution : les données existent depuis 1997 pour certains indices.

Données supplémentaires : le canton du Jura a demandé expressément une densification des données auprès de l'Observatoire suisse de la santé (OBSAN) pour l'année 2012. Une telle expérience devrait être reconduite au minimum tous les 5 à 10 ans.

Observation(s) : les Jurassiens se sentent tendanciellement beaucoup plus seuls que les autres habitants du pays, avec une forte augmentation entre 2007 et 2012. Les femmes, les étrangers ainsi que les personnes au bénéfice d'une formation de moindre niveau sont particulièrement concernés. S'agissant des classes d'âge, on observe une évolution en dents de scie alors qu'elle est dégressive en Suisse (où le sentiment de solitude diminue avec l'âge, de 43% à 31% pour les personnes de plus de 65 ans).

3.5.3 ACCÈS AUX LOISIRS ET À LA CULTURE

Les données ne sont pas disponibles pour cet élément.

3.5.4 PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS BÉNÉVOLES

Les données ne sont pas disponibles pour cet élément.

- MESURES ET ACTIONS EXISTANTES -

- **Carte culture** : en 2018, Caritas a lancé sa CarteCulture dans le Jura avec plusieurs services de l'Etat. Cette carte est proposée gratuitement aux personnes qui reçoivent un subside pour les primes d'assurance-maladie. Elle permet d'obtenir des réductions auprès de 30 institutions de culture ou de loisirs. Fin 2018, près de 2'500 personnes ont demandé cette carte, soit environ 3,3% de la population jurassienne. L'objectif de cette carte est de permettre un meilleur accès à la culture pour ceux qui n'en ont pas les moyens.
- **Soutien au milieu associatif (domaines sportif, culturel, sanitaire, social etc.)** : si le canton n'organise pas lui-même de projets de lutte contre la solitude, il soutient nombre d'associations actives dans ce domaine mais également dans la promotion du bénévolat. Par ailleurs il coordonne le réseau des institutions et associations en lien avec la thématique des proches aidants.

SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE ET PHYSIQUE

CHIFFRES-CLÉS

On compte **légèrement moins** d'infractions dans le Jura qu'en Suisse en 2017

Aucun indicateur ne permet de saisir le sentiment d'insécurité

Près de **40%** des Jurassiens n'ont pas de fortune

3.6.1 TAUX D'INFRACTIONS DE VIOLENCE

Taux de personnes victimes d'infractions de violence grave (meurtre, assassinat, etc.), d'infractions de violence d'intensité moyenne (lésions corporelles, contrainte, voies de fait, etc.) ou menaces diverses en infractions par 1'000 habitants.

Tableau 24

	2010	2015	2016	2017
Population JU	4,7	5,1	5,6	4,4
Population CH	6,0	5,1	5,2	5,0
Position JU (sur 26)			19 ^e	15 ^e

Source(s) et indications relatives aux données: OFS

Comparaison: possible pour tous les cantons.

Segmentation: pas possible.

Evolution: données disponibles depuis 2009 en tous cas.

Données supplémentaires: a priori non nécessaires.

Observation(s): aucune.

3.6.2 SENTIMENT D'INSÉCURITÉ

Pas de données disponibles à ce stade de notre analyse.

3.6.3 TAUX DE RETRAITS DE DROIT DE GARDE

Nombre de retraits du droit de déterminer le lieu de vie sur une année donnée.

Tableau 25

	2017
Population JU	0,284%
Population CH	0,285%
Position JU (sur 26)	18 ^e

Source(s) et indications relatives aux données: COPMA (Conférence en matière de protection des mineurs et des adultes (statistiques 2017))

Comparaison: possible pour presque tous les cantons.

Segmentation: indisponible.

Evolution: données pas encore stabilisées et probables différences au niveau des cantons quant à la prise en compte des décisions.

Données supplémentaires: a priori non nécessaires / données à stabiliser.

Observation(s): sur la base des données disponibles et sous toute réserve, on peut constater un taux de placements d'enfants jurassiens dans la moyenne suisse.

3.6.4 TAUX DE MÉNAGES ENDETTÉS

Répartition des contribuables selon la structure de leur fortune.

Tableau 26

Fortune (en milliers de francs)	(Taux en %)	
	JU	CH
0 ou moins	39,98	24,82
De 0 à 50	25,77	30,80
de 50 à 100	8,67	9,49
de 100 à 200	9,72	10,02
de 200 à 500	10,42	12,58
de 500 à 1'000	3,50	6,65
de 1'000 à 2'000	1,17	3,35
de 2'000 à 3'000	0,35	0,95
de 3'000 à 5'000	0,23	0,66
de 5'000 à 10'000	0,12	0,41
10'000 et plus	0,09	0,28
	100,00	100,00

Comparaison : possible pour tous les cantons.

Segmentation : indisponible.

Evolution : données disponibles depuis plusieurs années.

Données supplémentaires : aucune.

Observation(s) : Tout comme le niveau de revenu, le niveau de fortune des Jurassiens est largement inférieur à la moyenne suisse. Le Jura se classe 25^e en ce qui concerne la proportion de contribuables avec une fortune nette égale ou inférieure à zéro.

Source(s) et indications relatives aux données :
Administration fédérale des contributions, 2014

3.6.5 IMPOSSIBILITÉ DE FAIRE FACE À UNE DÉPENSE INATTENDUE

On ne trouve pas de données au plan cantonal à ce stade.

- MESURES ET ACTIONS EXISTANTES -

- **Police2015 :** on peut signaler une augmentation des effectifs et la réorganisation totale de la Police cantonale (20 EPT de 2010 à 2018), par le projet Police2015. Celui-ci vise un meilleur maillage sécuritaire du territoire jurassien ainsi qu'une meilleure collaboration dans le but de développer le concept de police de proximité entre la Police cantonale et les polices municipales.
- **Fonds de désendettement :** depuis 2011, Caritas bénéficie d'un mandat de prestations de l'Etat pour orienter et conseiller les personnes endettées, éventuellement leur proposer un accès au fonds cantonal de désendettement, lequel existe depuis 2007. La Fédération romande des consommateurs (FRC) propose également des prestations en la matière depuis 2014.
- **Petits:pas :** Depuis 2018, le projet petits:pas, une offre d'encouragement précoce s'adressant à des familles en situation de vulnérabilité avec des enfants âgés de 18 à 24 mois, est déployé dans le Jura. Ce projet vise à renforcer l'égalité des chances des enfants en matière de santé et de formation et soutient les parents en vue de créer un environnement favorable au bon développement de leurs enfants tout en renforçant leurs compétences parentales.
- **AEMO intensive :** L'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO), organisée par la Fondation St-Germain, offre un accompagnement et une aide aux familles qui rencontrent des difficultés dans l'éducation de leurs enfants. Ce soutien éducatif gratuit est proposé dans le milieu de vie de l'enfant et de sa famille au moyen d'intervenants spécialisés.

GOVERNANCE ET DROITS FONDAMENTAUX

DISPONIBILITÉ DES DONNÉES

Il s'agirait ici de thématiser la question au travers de trois paramètres :

Satisfaction envers l'administration
Confiance envers les institutions
Citoyenneté active

Pour l'heure, nous ne disposons pas de données jurassiennes s'agissant du degré de confiance et de satisfaction envers l'administration et les institutions politique au sens large.

La citoyenneté active pourrait être approchée au travers par exemple des taux de participation ou du nombre de candidatures aux élections et votations, encore que cela ne recouvre pas toutes les facettes de cette dimension.

TAUX DE PARTICIPATION AUX VOTATIONS POPULAIRES FÉDÉRALES

On ne trouve pas de données au plan cantonal à ce stade.

Tableau 27

Moyenne:	2001-2010	2011-2017
Population JU	41,20%	41,00%
Population CH	45,20%	46,40%
Position JU (sur 26)	23 ^e	24 ^e

Source(s) et indications relatives aux données : OFS, 2017

Comparaison : possible pour tous les cantons.

Segmentation : pas possible.

Evolution : données annuelles disponibles depuis 1971.

Données supplémentaires : aucune.

Observation(s) : en fonction des objets cantonaux soumis au vote en même temps que les objets fédéraux, la participation peut être plus ou moins importante. Cela dit, en regroupant les données sur plusieurs années, comme c'est le cas ici, ce biais doit être presque intégralement corrigé. Or, il apparaît que le canton du Jura se situe presque en dernière position.

- MESURES ET ACTIONS EXISTANTES -

- **Encouragement à faire usage des droits politiques.** Le Bureau de l'intégration et les communes organisent des séances d'information avec la participation de la Chancellerie d'Etat. D'abord réservées aux électeurs étrangers, ces séances ont été élargies aux jeunes ayant atteint la majorité civique.

ENVIRONNEMENT NATUREL

DISPONIBILITÉ DES DONNÉES

Il s'agirait ici de thématiser la question au travers de deux paramètres :

Accès à des espaces verts

Exposition à la pollution

Le Jura est probablement bien situé quant à ces paramètres, reste que les données manquent.

La présence d'une couverture forestière conséquente (46% du territoire en libre accès), la politique en cours de revitalisation des cours d'eau, le dense réseau de chemins agricoles ou forestiers à disposition ou encore les nombreux espaces verts dans les villages font que le Jura offre certainement plus que la moyenne dans ce domaine.

Même si le Jura n'est pas exempté d'immissions (particules, poussières, bruit, pollution lumineuse) ou de substances nocives (sites pollués, micropolluants, produits phytosanitaires...), l'exposition des habitant-e-s à la pollution peut être qualifiée de limitée par rapport aux zones plus urbanisées. C'est particulièrement le cas pour ce qui est de la qualité de l'air ou du bruit.

Dans le domaine de l'environnement, le canton concrétise les bases légales et différentes politiques sectorielles avec différentes mesures qui s'inscrivent dans un programme continu et de longue durée. Ces mesures doivent maintenir la qualité des prestations environnementales en faveur de la société ou réduire progressivement les nuisances.

- MESURES ET ACTIONS EXISTANTES -

- **Aides financières à la jeune forêt, à l'entretien des biotopes et à la réfection des chemins forestiers.** Souvent un accès adapté, et gratuit, à ces lieux est mis en place pour les visiteurs.
- **Surveillance de la qualité de l'air et des rejets :** Dans le domaine de la protection contre les nuisances, on peut mentionner la surveillance de la qualité de l'air par un réseau cantonal de stations de mesures, ainsi que les contrôles dans les entreprises afin que les rejets (cheminées, eaux usées, bruit) soient conformes aux normes.

QUALITÉ DE VIE AUTOÉVALUÉE

DISPONIBILITÉ DES DONNÉES

Données manquantes.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Dans le développement de la motion n° 959, on peut lire : « Il faut entendre par rapport non pas une étude approfondie qui serait trop fastidieuse pour être répétée chaque année, mais un document qui rassemble un certain nombre de constats et d'indicateurs qui permettent de mesurer l'évolution du problème et également l'efficacité des mesures prises pour l'endiguer ».

Au cours du processus de rédaction du rapport, nous avons été confrontés à plusieurs limites et contraintes dont on peut relever les principales ci-dessous :

- S'agissant des données financières, la base de données la plus complète permettant de donner un aperçu des conditions de vie matérielle des Jurassiennes et des Jurassiens est celle du Service des contributions. Or, cette base de données ne contient pas tous les types de revenus (il manque en particulier le montant des prestations complémentaires AVS/AI) et surtout la notion de contribuable ne recoupe pas la notion de ménage telle que l'appliquent la plupart des prestations sociales. Ainsi, pour pouvoir déterminer le niveau de revenus des ménages et les comparer, il faudrait mettre en relation un nombre important de bases de données (en particulier fisc, contrôle des habitants, aide sociale, prestations complémentaires).
- Toujours à propos des données financières, il n'y a pas d'homogénéité au niveau des méthodes de relevé et de calcul des différents indicateurs, en particulier les taux de pauvreté. Ces données ne sont donc pas comparables entre les cantons.
- Une majorité des indicateurs sont récoltés au travers des enquêtes menées par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Or, vu que celui-ci procède par sondage et que le nombre de données jurassiennes dans les échantillons est souvent très réduit, il arrive fréquemment qu'il ne soit pas possible d'extraire des informations statistiquement pertinentes à l'échelle du canton du Jura, lequel se trouve assimilé à la grande région « Espace Mittelland » avec les cantons de Berne, Fribourg, Soleure et Neuchâtel.
- En lien avec le point ci-dessus, les données jurassiennes ne permettent souvent pas la segmentation (par âge, nationalité, sexe, ...), ou alors uniquement au prix d'intervalles de confiance très grands.
- Beaucoup d'indicateurs résultent d'une densification de l'enquête de l'Observatoire suisse de la santé (OBSAN) qui avait été demandée pour le canton du Jura en 2012. Comme une telle densification n'a plus été demandée depuis lors, on doit se contenter de données dépassées et on ne peut pas poser de jugement sur leur évolution. Les données 2017 ont à nouveau été densifiées et seront disponibles au courant de l'année 2019 en principe.
- L'un des points les plus importants d'une analyse de la pauvreté sous une perspective politique consiste à déterminer si l'on retrouve un ou des profils-types que l'on retrouverait « cumulativement » dans les différentes facettes de la pauvreté. On présume qu'il existe une certaine corrélation, mais les données à disposition, qui proviennent de sources différentes, ne permettent pas de confirmer ou d'affiner cette question.

Au vu des observations ci-avant, nous devons poser le constat que le rapport tel qu'il se présente actuellement ne satisfait que partiellement les objectifs de la motion et que les lacunes recensées ne permettent pas vraiment à ce stade d'en faire un véritable instrument de pilotage pour le Gouvernement et le Parlement.

Ainsi, le présent rapport constitue en quelque sorte la « version 0 » du document souhaité. Il pose le cadre thématique et fait un premier constat relatif à la disponibilité des données. La qualité des données relatives à chacun des indicateurs devra progressivement être améliorée. Même incomplet, ce premier rapport permet toutefois d'ouvrir le débat politique sur les divers indicateurs souhaitables en matière de monitoring de la pauvreté dans le Jura et sur les moyens à y consacrer.

IMPRESSUM

© République et canton du Jura
2, rue de l'Hôpital
2800 Delémont

Graphisme:
Ivan Brahier
Atelier Rue du Nord Sàrl, Delémont

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

20, faubourg des Capucins, 2800 Delémont
032 420 51 40, secr.sas@jura.ch

www.jura.ch/rapportsocial